

ACCUEIL & HORAIRES

SAMEDI 5 NOVEMBRE (tableaux des simples et des mixtes) :

Accueil des joueurs : 7h30Début de la compétition : 8h

Fin de la compétition prévue avec remise des lots : 21h

DIMANCHE 6 NOVEMBRE (tableaux des doubles):

Accueil des joueurs : 7h30

Début de la compétition : 8h

Heure prévue de fin de compétition avec remise des lots : 18h

TABLEAUX

- Simples, doubles et mixtes dans 6 séries **de N1 à D9**. Les joueurs seront placés dans les séries de TOP A à TOP F selon leur classement CPPH à la date du tirage au sort.
- Nous préconisons un facteur inférieur à 10 entre les deux moyennes des joueurs d'une même paire, afin de respecter le point 3.2.1.5 du règlement général des compétitions (« le CPPH du mieux classé des participants du tableau ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé »)
- Afin de facilité votre recherche de partenaire(s), vous pouvez utiliser le tableau prévu à cet effet en cliquant sur ce lien.
- Inscription sur 3 tableaux

L'inscription sur les 3 tableaux est possible pour les joueurs inscrits en TOP A et en TOP B.

Seuls les 12 meilleurs joueurs ou paires de chaque série (**priorité** au classement **N1**) pourront s'inscrire en TOP A.

Les 12 joueurs ou paires suivants pourront s'inscrire en TOP B.

L'organisateur du tournoi avertira au moment du tirage au sort si les joueurs ou paires souhaitant faire 3 tableaux sont autorisés à les faire.

Les autres joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maxima (simple et mixte interdits).

- Le tirage au sort pour la constitution des tableaux sera effectué par le logiciel en tenant compte du classement CPPH. Le CPPH pris en compte sera celui du 21 octobre 2022.
- Les simples et les doubles se dérouleront par poule puis par élimination directe.
- Le regroupement des séries pour l'organisation de la compétition se fera à l'appréciation du juge arbitre lors de la validation du tirage au sort.
- Fous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou de poule unique de 5.
- Fous les simples et les mixtes se dérouleront le samedi, à l'exception des mixtes TOP A et B où les demi-finales et les finales se dérouleront le dimanche.



SALLES (accessibles aux personnes à mobilité réduite)

Les deux salles se situent au 1 avenue de la Ronde à Avrillé :

- Gymnase Marie Paradis (nouvelle salle): 9 terrains + un espace échauffement
- Gymnase Hélène Boucher (reliée à la nouvelle salle) : 5 terrains



JUGES-ARBITRES

Le juge-arbitre est **Jean-Guy VAISSIER**.

Les juges-arbitres adjoints sont Patrick SEROT et Frédéric BENOIT.

VOLANTS

Les volants sont à la charge des joueurs et homologués FFBA. En cas de litige, le volant officiel sera le **WILSON TEAM 60 (vitesse 78)**

INSCRIPTIONS

TARIFS:

1 tableau : 15€ (prix incluant la taxe FFBAD)

2 tableaux : 22€ (prix incluant la taxe FFBAD)

3 tableaux: 27€ (uniquement pour les joueurs s'inscrivant dans les 3 tableaux TOP A et TOP B)

Les inscriptions et les règlements ne seront pris en compte que par Badnet au plus tard le jeudi 20 octobre 2022 :

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=15434

En cas de souci, vous pouvez contacter les responsables des inscriptions pour le tournoi :

Séverine FEREC

Tél: 06 23 65 61 42

Email: <u>ferec severine@yahoo.fr</u>

Tony TESSIER

Tél: 06 83 57 54 33

Email: ttessiertony@orange.fr

Le tirage au sort se fera le dimanche 23 octobre 2022.

Les heures de convocation et le plan de la salle seront consultables sur Badnet : https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=15434



LES PETITS + DU TOURNOI

- Fournoi écocitoyen (vous serez invité à avoir un comportement éco-responsable tout au long du tournoi)
- Café et part de brioche offerts le samedi et dimanche matin.
- Stand de cordage de notre partenaire LardeSports.
- Frophée du meilleur club remis en jeu :





DOTATION

La dotation du tournoi s'élève à environ 3000 € (argent, bon d'achat, lots). Les récompenses seront données à l'issue des finales. Le trophée du meilleur club sera remis à la fin du tournoi.

RESTAURATION

Vous trouverez une buvette commune dans la salle de convivialité du gymnase Marie Paradis.

- Garnie, pas chère, ... le sourire en prime!
- Croque-monsieur, sandwiches, ...
- Salades composées, boissons chaudes, froides...

HÉBERGEMENT

Liste des hôtels:

Hôtel Kyriad

8 Av. Aliénor d'Aquitaine, 49070 Beaucouzé Tél: 02 52 57 00 39

Hôtel 1ère Classe

ZI de Beaucouzé Centre d'Activités l'Hoirie, 5 Av. Paul Prosper Guilhem, 49070 Beaucouzé

Tél: 02 41 48 19 30

Hôtel Campanile

Avenue Paul Prosper Guilhem, ZAC de L'hoirie, 49070 Beaucouzé

Tél: 02 41 36 06 60



COMPLEXE MARIE PARADIS AVENUE DE LA RONDE • 49240 AVRILLÉ

Nous vous attendons nombreux.

Pour venir sur le tournoi, pensez au covoiturage!

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements, contacter:

Séverine FEREC

Tél: 06 23 65 61 42

Email: <u>ferec severine@yahoo.fr</u>

Tony TESSIER

Tél: 06 83 57 54 33

Email: ttessiertony@orange.fr

PARTENAIRES

















RÈGLEMENT DE LA COMPETITION

- 1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBad. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Son numéro d'autorisation est en cours.
- 2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
- 3. Le Juge Arbitre du tournoi est Jean-Guy VAISSIER assisté de Patrick SEROT et de Frédéric BENOIT. Les décisions du Juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
- 4. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2022/2023 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux catégories d'âges de minimes à vétérans.
- 5. La date limite d'inscription est fixée au 20 octobre 2022 (date limite dans Badnet). Les droits d'engagements sont de 15 € pour un tableau, 22 € pour deux et 27 € pour 3. Les inscriptions et les paiements se font exclusivement par Badnet :
 - https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=15434
 - Aucune inscription ne sera possible par courrier, par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée (avec priorité aux joueurs N1 pour le top A).
- 6. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux sera effectué par le logiciel en tenant compte du classement CPPH à J-15 de la compétition. Le regroupement des séries pour l'organisation de la compétition se fera à l'appréciation du juge arbitre lors de la validation du tirage au sort.



7. Inscription sur 3 tableaux

L'inscription sur les 3 tableaux est possible pour les joueurs inscrits en TOP A et en TOP B. Seuls les 12 meilleurs joueurs ou paires de chaque série (**priorité** au classement **N1**) pourront s'inscrire en TOP A.

Les 12 joueurs ou paires suivants pourront s'inscrire en TOP B.

L'organisateur du tournoi avertira au moment du tirage au sort si les joueurs ou paires souhaitant faire 3 tableaux sont autorisés à les faire.

Les autres joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maxima (simple et mixte interdits).

- 8. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Dans la mesure de ses possibilités, le comité d'organisation fera en sorte de trouver en priorité un partenaire de la même série, ou d'une série proche. Si cela n'est pas possible, cette décision sera sans appel. Afin de facilité votre recherche de partenaire(s), vous pouvez utiliser le tableau prévu à cet effet en cliquant sur ce lien.
 - En cas de défaillance d'un joueur inscrit en double, le comité d'organisation demandera à son partenaire de trouver un remplaçant dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, la paire sera exclue du tableau au profit de la première paire inscrite sur la liste d'attente.
- 9. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux de simples et de mixtes se dérouleront le samedi. Les doubles ainsi que les demi-finales et finales de mixte TOP A et TOP B se dérouleront le dimanche. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou poule unique de 5.
- 10. Les convocations seront adressées au responsable des clubs par mail et seront consultables sur Badnet le mercredi 02 novembre au plus tard. Les responsables ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
- **11.** Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
- **12.** Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 13. Le temps de prise de contact avec le terrain sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- **14.** Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
- **15.** Les volants utilisés en cas de désaccord seront le **WILSON TEAM 60 (vitesse 78)**. Ces volants seront en vente dans la salle.
- 16. Lorsque le volant touche une structure de la salle :
 - Au service : il sera let au service, le joueur servira à nouveau.
 - En jeu : il sera faute dans tous les cas.
- 17. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- **18.** Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.



COMPLEXE MARIE PARADISAVENUE DE LA RONDE • 49240 AVRILLÉ

- **19.** En dehors des finales des tableaux nationaux, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront au juge arbitre des arbitres officiels pour ces finales. Celui-ci décidera qui doit arbitrer chaque finale.
- **20.** Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (**23 octobre 2022**) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives par mail à la personne responsable des inscriptions :
 - Séverine FEREC : <u>ferec severine@yahoo.fr</u> ou Tony TESSIER : <u>ttessiertony@orange.fr</u>
 Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
- **21.** Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre, par le juge-arbitre, un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du Guide du Badminton).
- 22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
- 23. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- **24.** Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
- **25.** Droit à l'image : Tout joueur ne désirant pas diffuser son image doit en faire part à la table de marque dès le pointage.